

**Terre des Hommes Luxembourg (TdHL)**  
**Procès-verbal de**  
**l'Assemblée générale annuelle (AG) 2022**

L'Assemblée générale annuelle 2022 a eu lieu, comme déjà en 2020 et 2021, selon la procédure d'exception du vote à distance par écrit prévue par le règlement grand-ducal du 20 mars 2020 introduisant des mesures pour permettre notamment aux associations de procéder à la tenue de leurs assemblées pendant l'état de crise déclaré dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Le 11 mars 2022, les 40 membres de Terre des Hommes Luxembourg ont été invités par courrier postal à participer à l'Assemblée générale annuelle tenue selon la procédure du vote à distance par écrit. Ce courrier comportait :

- une lettre d'explication avec l'Ordre du jour,
- les informations se rapportant à chacun des points de l'Ordre du jour et
- un bulletin de vote que les membres ont été invités à renvoyer par courrier postal ou par mail à l'Association au plus tard le 21 mars 2022.

31 membres ont participé au vote, le dépouillement a été fait le 28 mars 2022 par le Bureau exécutif. Le résultat des votes portant sur les 7 points de l'Ordre du jour est le suivant:

L'Assemblée générale a :

1. pris acte du rapport d'activités,
2. approuvé avec 30 voix les comptes annuels de l'exercice 2021,
3. donné avec 29 voix décharge aux commissaires aux comptes et aux administrateurs,
4. approuvé avec 29 voix le budget prévisionnel 2022,
5. renouvelé à l'unanimité le mandat de Lucien Berscheid, renouvelé avec 29 voix les mandats de Marie-Claude Koders et de Franz Schleiser et élu avec 29 voix Joseph Faber et avec 30 voix Rita Heyen comme administrateurs,
6. renouvelé avec 30 voix le mandat d'Albert Rinnen et avec 29 voix le mandat de Christoph Rosenberg comme commissaires aux comptes pour l'exercice 2022,
7. approuvé avec 30 voix le montant de 25.- EUR pour la cotisation 2022.

Itzig, le 28 mars 2022

Pour le Bureau exécutif  
Monique Berscheid  
Présidente

